

MILLERYINFOS

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALES/ SEPTEMBRE 2020

LE MOT DU MAIRE

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que maire de notre village. J'espère tout d'abord que vous avez bien passé cette longue période de confinement, et que cette période d'incertitude qui s'ensuit laissera vite place à des jours meilleurs. Continuez à vous protéger contre ce mauvais virus.

A l'issue d'une campagne longue, le dimanche 15 mars et le dimanche 28 juin vous avez fait votre choix en vous déplaçant malgré la crise sanitaire. Vous avez donné votre confiance à 15 personnes qui forment désormais la nouvelle équipe municipale. Cette nouvelle responsabilité qui m'incombe est exaltante et lourde à la fois. C'est pour cela que je souhaite une équipe unie, positive et soudée. J'ai connaissance du chemin à parcourir et de l'ampleur de ma mission. Nous avons beaucoup à apprendre, les uns des autres, mais grâce à la compétence et au dévouement de chacun, je suis sûre que nous accomplirons de grandes choses ensemble.

Nous sommes à présent tous responsables de la direction que prendra notre village. L'ensemble des conseillers municipaux, appuyés par le personnel communal travailleront au service de tous les habitants. Nous nous inscrivons dans une continuité. On dit «apporter sa pierre» et un village c'est une construction : chacun de nous va apporter sa pierre à notre bel édifice, Millery, comme d'autres l'ont fait avant nous, et comme d'autres le feront après nous. Nous n'allons pas faire table rase du passé. Nous n'allons pas détruire ce que d'autres ont construit. Nous n'allons pas défaire pour le plaisir de refaire.

Enfin, je m'adresse à nos associations et à leurs membres, puisque sans eux il n'y aurait pas de vie dans notre village, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur travail pendant le précédent mandat au service de la vie de la commune, nous ferons en sorte qu'ils puissent continuer, dans un nouveau contexte sans doute, mais dans le respect intégral de leur action bénévole.

Et j'adresserai ces derniers mots à ceux qui vont désormais exercer, à mes côtés, les responsabilités municipales. La mairie, c'est le visage de la République dans un village. C'est le lieu où flotte son drapeau et où s'inscrit sa devise : « Liberté, égalité, fraternité ». N'oublions jamais que nous avons été élus pour servir, et nous serons dignes de la confiance qu'ont placée en nous les électeurs de Millery.

Bernard BALLAND



Début septembre

Distribution de 2
masques par
habitant

15 septembre

Audience du
tribunal administratif
(recours électoral
1er tour)

Semaine du 21 au 25 septembre

Relevé des
compteurs d'eau
par le Bassin de
Pompey

12 octobre

Conseil municipal

13 octobre

Enquête publique

2

MODES DE COMMUNICATION
CONSEIL MUNICIPAL
DES ELUS A VOTRE ÉCOUTE

3

BASSIN DE POMPEY
FINANCES ESPACES VERTS
VIE ASSOCIATIVE
LE SAVIEZ-VOUS

4

INFORMATIONS DIVERSES
ÉTÉ 2020,
L'ÉTÉ DES CHANGEMENTS
PENSE-BETES



www.millery.com



Commune de Millery
secretaire.millery54@wanadoo.fr
tél. 03 83 24 96 43

MODES DE COMMUNICATION

La transparence dans la gestion des affaires communales et l'écoute des administrés font partie de nos priorités. Elles passent par un élargissement des modes de communication pour vous transmettre les informations municipales que vous êtes en droit d'attendre, mais aussi pour vous permettre d'échanger avec nous :

- **Pour les informations administratives**, l'ensemble des dossiers en cours (travaux, PLUI, conseils municipaux, budgets...), vous les trouverez :
 - dans votre nouveau bulletin municipal **MILLERYINFOS** ;
 - et sur le site internet www.millery.com prochainement réactualisé ;
- **Pour les informations succinctes ou d'urgence**, sur des sujets qui touchent à l'actualité immédiate, vous disposerez désormais de 3 supports :
 - la page Facebook « Commune de Millery » ;
 - l'application mobile **IntraMuros** à télécharger gratuitement sur votre smartphone ;
 - la lettre d'information **MILLERYCOMMUNIQUÉ** distribuée dans vos boîtes aux lettres et que vous pouvez également recevoir par mail si vous le demandez.



CONSEIL MUNICIPAL

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal depuis son installation le 3 juillet dernier :

- création et composition des différentes commissions municipales ;
- nomination des représentants dans différents organismes ;
- achat de défibrillateurs automatisés externes dans le cadre d'un groupement de commandes organisé par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey ;
- installation d'un nouveau columbarium ;
- révision de la convention pour le regroupement pédagogique intercommunal avec Autreville ;
- commande d'un audit des finances de la commune.
- fermeture de l'aire de jeux St Priest pour non conformité en matière de sécurité
- nettoyage de la place des Vignes
- mise en oeuvre des obligations de la commune en tant que propriétaire-bailleur (réalisation de diagnostics techniques)

DES ELUS A VOTRE ÉCOUTE

Si le maire est votre interlocuteur privilégié, ses adjoints sont également à votre disposition pour vous recevoir, de préférence sur rendez-vous.

N'hésitez donc pas à les contacter, via le secrétariat de la mairie, en précisant votre demande et l' élu concerné. Voici leurs délégations :

Adjoints	Délégations
D. BLASIUS 1er adjoint	travaux , urbanisme, patrimoine bâti, sécurité, Bassin de Pompey
G. CHOTEL 2ème adjoint	Finances, communication, information
G. POINSOT 3ème adjoint	Environnement, espaces verts, voirie
J. RAMBOUR 4ème adjointe	Affaires scolaires, affaires sociales, associations, jeunesse, aînés

BASSIN DE POMPEY

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le PLUi va prochainement remplacer le PLU des communes, suite au transfert de cette compétence en 2015 à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Nous sommes entrés dans la dernière phase du processus de transfert. L'approbation du PLUi par le Conseil Communautaire se fera à l'issue de l'enquête publique auprès des habitants de chaque commune. Pour MILLERY, cette enquête se déroulera le mardi 13 octobre 2020 de 17h à 19h en mairie. A noter dans vos agendas !

Rapport d'activités 2019

Le rapport d'activités de la Communauté de Communes est disponible sur le site communautaire <https://www.bassinpompey.fr/kiosque>. C'est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites sur l'année écoulée. Nous vous le recommandons pour prendre conscience de la place prépondérante et de plus en plus importante de l'intercommunalité dans le paysage local.

FINANCES

Comme nous vous l'avions annoncé dans le cadre de notre programme électoral, un audit financier a été commandé auprès d'un cabinet indépendant. Il vise à établir de manière objective la situation financière de la commune, à identifier les points forts et les points d'attention à prendre en compte en termes de perspectives et à apporter une aide à la décision quant aux leviers mobilisables dans les années à venir. Cet audit fera l'objet d'un rapport qui sera porté à la connaissance de tous les administrés courant octobre.

ESPACES VERTS

La fin de l'été approche et Daniel PINI, conseiller municipal en charge des espaces verts dans la délégation du 3ème adjoint Guillaume POINSOT, va enfin pouvoir mettre en oeuvre ses plans d'entretien.

Ce professionnel de l'aménagement paysager, aujourd'hui à la retraite, va pouvoir mettre à profit ses connaissances et les transmettre aux 2 agents communaux chargés de l'entretien de la commune. Il a préparé pour cet hiver un toilettage de nos arbres. Assisté de nos 2 agents, il va commencer par élaguer les platanes du parking de la salle Marcel Canet. Et au printemps, des plantations de bulbes, actuellement en préparation, devraient apporter de

jolis parterres fleuris le long de la Moselle pour le plus grand bonheur des promeneurs.



VIE ASSOCIATIVE

Les associations reprennent progressivement leurs activités : 02/09 pour l'OFP escrime, 09/09 pour l'AFR, 14/09 pour Animation Village et le 15/09 pour la MPT-MJC.

Associations	Activités
AFR Millery-Autreville	Mercredi 20h zumba Mercredi 21h pilates
Animation Village	lundi 17h30 atelier poterie
MPT-MJC Millery	Mardi 20h-21h gym Jeudi 19h15-20h15 stretching
OFP escrime	Mardi 18h30-20h (adultes) Mercredi 14h-16h (-17 ans).

LE SAVIEZ-VOUS?

Peut-on privatiser une place de stationnement sur le domaine public?

Non. Il est interdit de vous approprier une place de stationnement sur le domaine public. La place qui se trouve devant votre maison ne vous est pas réservée. Vous n'avez pas le droit non plus d'y déposer des objets qui vont empêcher d'autres d'user de la voie publique. Il en est de même pour la place devant votre garage qui est interdite à tout le monde. Dans tous les cas, vous risquez une amende de 5ème classe qui peut aller jusqu'à 1500€. Ça fait chère la place!

MILLERYINFOS

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALES/ SEPTEMBRE 2020

LE MOT DU MAIRE

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que maire de notre village. J'espère tout d'abord que vous avez bien passé cette longue période de confinement, et que cette période d'incertitude qui s'ensuit laissera vite place à des jours meilleurs. Continuez à vous protéger contre ce mauvais virus.

A l'issue d'une campagne longue, le dimanche 15 mars et le dimanche 28 juin vous avez fait votre choix en vous déplaçant malgré la crise sanitaire. Vous avez donné votre confiance à 15 personnes qui forment désormais la nouvelle équipe municipale. Cette nouvelle responsabilité qui m'incombe est exaltante et lourde à la fois. C'est pour cela que je souhaite une équipe unie, positive et soudée. J'ai connaissance du chemin à parcourir et de l'ampleur de ma mission. Nous avons beaucoup à apprendre, les uns des autres, mais grâce à la compétence et au dévouement de chacun, je suis sûre que nous accomplirons de grandes choses ensemble.

Nous sommes à présent tous responsables de la direction que prendra notre village. L'ensemble des conseillers municipaux, appuyés par le personnel communal travailleront au service de tous les habitants. Nous nous inscrivons dans une continuité. On dit «apporter sa pierre» et un village c'est une construction : chacun de nous va apporter sa pierre à notre bel édifice, Millery, comme d'autres l'ont fait avant nous, et comme d'autres le feront après nous. Nous n'allons pas faire table rase du passé. Nous n'allons pas détruire ce que d'autres ont construit. Nous n'allons pas défaire pour le plaisir de refaire.

Enfin, je m'adresse à nos associations et à leurs membres, puisque sans eux il n'y aurait pas de vie dans notre village, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur travail pendant le précédent mandat au service de la vie de la commune, nous ferons en sorte qu'ils puissent continuer, dans un nouveau contexte sans doute, mais dans le respect intégral de leur action bénévole.

Et j'adresserai ces derniers mots à ceux qui vont désormais exercer, à mes côtés, les responsabilités municipales. La mairie, c'est le visage de la République dans un village. C'est le lieu où flotte son drapeau et où s'inscrit sa devise : « Liberté, égalité, fraternité ». N'oublions jamais que nous avons été élus pour servir, et nous serons dignes de la confiance qu'ont placée en nous les électeurs de Millery.

Bernard BALLAND



Début septembre
Distribution de 2
masques par
habitant

15 septembre
Audience du
tribunal administratif
(recours électoral
1er tour)

**Semaine du 21 au
25 septembre**
Relevé des
compteurs d'eau
par le Bassin de
Pompey

12 octobre
Conseil municipal

13 octobre
Enquête publique

2

MODES DE COMMUNICATION
CONSEIL MUNICIPAL
DES ELUS A VOTRE ÉCOUTE

3

BASSIN DE POMPEY
FINANCES ESPACES VERTS
VIE ASSOCIATIVE
LE SAVIEZ-VOUS

4

INFORMATIONS DIVERSES
ÉTÉ 2020,
L'ÉTÉ DES CHANGEMENTS
PENSE-BETES



www.millery.com



Commune de Millery
secretaire.millery54@wanadoo.fr
tél. 03 83 24 96 43